



MUNICIPALITÉ
DE
PROVENCE

AVIS

La Municipalité soumet à l'enquête publique
du 9 juin au 8 juillet 2026

Rue Ley de Feu 8, parcelle no 77

Abattage de 1 cèdre

Cet arbre est devenu trop grand et empiète sur la propriété voisine. Il n'est pas en bonne santé et des branches sèches se cassent. Une essence d'arbre indigène sera plantée en remplacement.

Propriétaire : Fardel Anne

Toute opposition est à adresser en courrier « recommandé » à la Municipalité jusqu'au 8 juillet 2026 dernier délai. Commune de Provence, route de Changebois 12, 1428 Provence.

La Municipalité